

MODALITES PRATIQUES POUR L'ORGANISATION D'UNE SESSION CEP 1

Rappels préalables

Organisation de la journée

Personnes présentes le jour de la session

Proposition d'organisation d'horaires pour 12 candidats, 4 juges,
présentation des candidats un par un

Proposition d'organisation d'horaires pour 12 candidats, 4 juges,
présentation des candidats en groupe

Exemple de fiche d'évaluation des candidats

Après la session :

Exemple de fiche pour les élèves engagés terrain

Exemple de fiche indiquant la composition du jury

Rappel :

Il est nécessaire d'avoir au minimum 12 candidats inscrits à une CEP pour que celle ci puisse avoir lieu.

L'âge minimum requis pour les candidats à la CEP 1 est de 14 ans.

Les candidats s'inscrivent par le biais du site www.cpne-ee.org.

Si l'organisateur de la CEP le souhaite, il peut accepter des engagements terrain, mais à lui de se charger de toutes les démarches inhérentes : collecte des chèques, saisies des informations sur les candidats (nom, prénom, date et lieu de naissance, coordonnées postales, numéro de téléphone et adresse mail). Ces informations sont impératives pour pouvoir saisir les engagements terrain.

La CEP 1 est composée de trois tests (travail monté, soin, travail à pied). Chaque test est suivi d'un entretien.

L'appréciation du jury est soit « acquis » soit « non acquis ». Il n'y a pas de compensation possible entre les différents tests. Un candidat ne peut pas obtenir partiellement une CEP 1.

Chaque test dure 10 min et comporte une phase de préparation pour le candidat d'une durée de 10 min. L'entretien qui suit le test est évalué à une durée de 5 min. Chaque candidat reste donc en face à face avec le jury 15 min par test.

Il est possible de faire des ateliers parallèles (travail monté/ soins/ travail à pied). Pour le test du travail monté et pour le test de soins, si les conditions de la structure le permettent, plusieurs cavaliers peuvent évoluer individuellement. Leur nombre est limité à 5 candidats.

Le jury est composé à parité de représentants salariés et représentants employeurs. Le président du jury est la personne dont la date de désignation est la plus ancienne.

La CPRE-EE se charge de convoquer les jurys. Elle adresse à la CPNE-EE, après la session CEP, un formulaire indiquant les noms et coordonnées des juges présents.

La CPNE-EE se charge de rembourser les frais de déplacement du jury selon le barème fiscal de référence pour les véhicules de 7ch. et le nombre de kilomètres indiqué par le site www.mappy.fr entre le domicile du juge et le lieu de l'examen.

Personnes présentes le jour de la session :

Au minimum 1 juge représentant les salariés et 1 juge représentant les employeurs.

Selon le nombre de candidat et pour mettre en place des ateliers : 2 juges représentant les employeurs et 2 juges représentant les salariés. 1 ou 2 « adjoints » encadrant le candidat pendant sa préparation : tirage au sort de l'opération à effectuer, attribution du cheval, mise à disposition des équipements nécessaires ...

Proposition d'organisation d'horaires pour 12 candidats, 4 juges, présentation des candidats un par un :

9h : Accueil des candidats et explications sur le déroulement de la journée		
Horaires	Atelier monté (2 juges)	Atelier soin (2 juges)
9h20	préparation candidat 1	préparation candidat 7
9h30	test candidat 1	test candidat 7
9h35	préparation candidat 2	préparation candidat 8
9h45	test candidat 2	test candidat 8
9h50	préparation candidat 3	préparation candidat 9
10h	test candidat 3	test candidat 9
10h05	préparation candidat 4	préparation candidat 10
10h15	test candidat 4	test candidat 10
10h20	préparation candidat 5	préparation candidat 11
10h30	test candidat 5	test candidat 11
10h45 Pause		
10h50	préparation candidat 6	préparation candidat 12
11h	test candidat 6	test candidat 12
11h05	préparation candidat 7	préparation candidat 1
11h15	test candidat 7	test candidat 1
10h20	préparation candidat 8	préparation candidat 2
11h30	test candidat 8	test candidat 2
11h35	préparation candidat 9	préparation candidat 3
11h45	test candidat 9	test candidat 3
12h Fin des tests de la matinée pause déjeuner		

Horaires	Atelier monté (suite) 2 juges	Atelier soins (suite) 2 juges
13h50	préparation candidat 10	préparation candidat 4
14h	test candidat 10	test candidat 4
14h05	préparation candidat 11	préparation candidat 5
14h15	test candidat 11	test candidat 5
14h20	préparation candidat 12	préparation candidat 6
14h30	test candidat 12	test candidat 6
14h45 Pause. Changement d'atelier pour les jurys		
Horaires	Atelier travail à pied 2 juges	Atelier travail à pied 2 juges
15h05	préparation candidat 7	préparation candidat 1
15h15	test candidat 7	test candidat 1
15h20	préparation candidat 8	préparation candidat 2
15h30	test candidat 8	test candidat 2
15h35	préparation candidat 9	préparation candidat 3
15h45	test candidat 9	test candidat 3
15h50	préparation candidat 10	préparation candidat 4
16h	test candidat 10	test candidat 4
16h05	préparation candidat 11	préparation candidat 5
16h10	test candidat 11	test candidat 5
16h20	préparation candidat 12	préparation candidat 6
16h30	test candidat 12	test candidat 6
16h45 Fin des test de l'après midi 17h annonce des résultats aux candidats		

Proposition d'organisation d'horaires pour 12 candidats, 4 juges, présentation des candidats en groupe :

9h : Accueil des candidats et explications sur le déroulement de la journée		
Horaires	Atelier soins (2 juges)	Atelier monté (2 juges)
9h30	préparation candidats 1, 2, 3 et 4	Préparation candidats 9, 10, 11 et 12
9h40	test candidats 1, 2, 3 et 4	test candidats 9, 10,11 et 12
9h50	Entretien candidat 1	Entretien candidat 9
9h55	Entretien candidat 2	Entretien candidat 10
10h	Entretien candidat 3 Préparation candidats 5, 6, 7,et 8	Entretien candidat 11 Préparation candidats 1, 2, 3 et 4
10h05	Entretien candidat 4	Entretien candidat 12
10h10	Test candidat 5, 6, 7,et 8	Test candidats 1, 2, 3 et 4
10h20	Entretien candidat 5	Entretien candidat 1
10h25	Entretien candidat 6	Entretien candidat 2
10h30	Entretien candidat 7	Entretien candidat 3
10h35	Entretien candidat 8	Entretien candidat 4
10h40 Pause		
10h50	Préparation candidats 9, 10, 11 et 12	Préparation candidats 5, 6, 7,et 8
11h	Test candidats 9, 10,11 et 12	Test candidats 5, 6, 7,et 8
11h10	Entretien candidat 9	Entretien candidat 5
11h15	Entretien candidat 10	Entretien candidat 6
11h20	Entretien candidat 11	Entretien candidat 7
11h25	Entretien candidat 12	Entretien candidat 8
11h30 Fin des tests de la matinée Pause déjeuner		

	Atelier travail à pied 2 juges	Atelier travail à pied 2 juges
13h50	préparation candidat 7	préparation candidat 1
14h	test puis entretien candidat 7	test puis entretien candidat 1
14h05	préparation candidat 8	préparation candidat 2
14h15	test puis entretien candidat 8	test puis entretien candidat 2
14h20	préparation candidat 9	préparation candidat 3
14h30	test puis entretien candidat 9	test puis entretien candidat 3
14h35	préparation candidat 10	préparation candidat 4
14h45	test puis entretien candidat 10	test puis entretien candidat 4
14h50	préparation candidat 11	préparation candidat 5
15h	test puis entretien candidat 11	test puis entretien candidat 5
15h05	préparation candidat 12	préparation candidat 6
15h15	test puis entretien candidat 12	test puis entretien candidat 6
15h30 Fin des test de l'après midi 16h annonce des résultats aux candidats		

Exemple de fiche d'évaluation des candidats

1 fiche/ candidat/ test



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 1- Test monté-

Nom du candidat :

Session CEP du à

Région :

Capacité évaluée : Etre capable de contrôler l'équilibre, la vitesse et la direction d'un cheval ou poney monté, dans des situations connues et sécurisées et de se déplacer ainsi de manière autonome.

Conditions d'évaluation	Réalisation	Avis du jury
Travail aux trois allures	Oui Non	<div style="font-size: 2em; font-weight: bold;">Acquis</div> <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; margin-top: 20px;">Non Acquis</div>
Transitions inter-allures	Oui Non	
Enchaînement de courbes larges et serrées	Oui Non	
Critères d'évaluation	Avis	
Position et assiette du cavalier	Favorable Défavorable	
Fonctionnement du cavalier (équilibre)	Favorable Défavorable	
Correction dans l'emploi et l'effet des aides	Favorable Défavorable	
Correction des exercices réalisés dans le travail (impulsion, contrôle de la direction)	Favorable Défavorable	
Cohérence du travail réalisé (progressivité, adaptation allures- courbes, prise en compte de l'environnement)	Favorable Défavorable	

Signatures des membres du jury :



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 1- Test de soins-

Nom du candidat :

Session CEP du à

Région :

Capacité évaluée : . Etre capable d'effectuer des opérations de manipulations courantes, de soins courants et de préparation au travail d'un cheval, ou poney, dans le respect du bien-être et de la psychologie de l'animal.

Conditions d'évaluation (une ou plusieurs opérations)	Réalisation (une ou plusieurs opérations)	Avis du jury
Pansage		<p style="font-size: 2em; margin: 0;">Acquis</p> <p style="font-size: 2em; margin: 0;">Non Acquis</p>
Brider et seller un équidé		
Soins après le travail		
Entretien des pieds		
Critères d'évaluation	Avis	
Qualité de la réalisation (justesse du geste)	Favorable Défavorable	
Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal)	Favorable Défavorable	
Respect de la sécurité	Favorable Défavorable	

Signatures des membres du jury :



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 1- Test à pied-

Nom du candidat :

Session CEP du à

Région :

Capacité évaluée : Etre capable mener en main au pas et au trot et de détendre à la longe aux trois allures un cheval, ou poney, tiré au sort, préalablement détendu (et préalablement enrêné si besoin), pour un travail à effectuer ultérieurement.

Conditions d'évaluation (une ou plusieurs opérations)	Réalisation (une ou plusieurs opérations)	Avis du jury
Détente à la longe d'un cheval ou d'un poney		<p style="font-size: 2em; margin: 0;">Acquis</p> <p style="font-size: 2em; margin: 0;">Non Acquis</p>
Présentation en main d'un équidé d'instruction		
Critères d'évaluation		
Réglage et utilisation des harnachements	Favorable Défavorable	
Correction des exercices, adaptation au comportement du cheval au cours du travail	Favorable Défavorable	
Comportement et place lors du travail (calme, attention)	Favorable Défavorable	
Respect de la sécurité	Favorable Défavorable	
Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail	Favorable Défavorable	

Signatures des membres du jury :



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 1- Entretiens-

Nom du candidat :

Session CEP du à

Région :

Capacité évaluée : Etre capable d'expliquer la ou les techniques utilisées.

Conditions d'évaluation	Réalisation		Avis du jury
Entretien après test monté	Oui	Non	<p style="font-size: 2em; margin: 0;">Acquis</p> <p style="font-size: 2em; margin: 0;">Non Acquis</p>
Entretien après test de soins	Oui	Non	
Entretien après test travail à pied	Oui	Non	
Critères d'évaluation			
Adéquation des réponses avec la pratique	Favorable	Défavorable	
Qualité de l'expression orale	Favorable	Défavorable	
Utilisation d'un vocabulaire spécialisé	Favorable	Défavorable	

Signatures des membres du jury :

Après la session :

Le président et le secrétaire général de la CPRE-EE inscrivent en ligne sur le site www.cpne-ee.org les résultats de chaque candidat.

La CPNE-EE informe les candidats individuellement de leurs résultats, une attestation de réussite (le cas échéant) leur est adressée.

La CPRE-EE adresse à la CPNE-EE, un récapitulatif indiquant les noms et coordonnées des juges présents.

La CPNE-EE envoie aux juges leurs remboursements de frais de déplacement.

La CPNE-EE envoie au centre de certification la somme correspondant à la mise à disposition de ses infrastructure/ équipements/ équipés en fonction du nombre de candidats. (45€/candidat)

Ce document est à renvoyer à la CPNE-EE : secrétariat GHN, 12 avenue de la république, 41600 Lamotte Beuvron. Il permet le remboursement des frais de déplacement des juges (sur la base du barème fiscal 7CV trajet aller-retour domicile/lieu d'examen, distance calculée par le site www.mappy.fr)



CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 1- Membres du jury

Session CEP du à

Région :

Nom du juge	Adresse postale	Téléphone	Organisation syndicale	Renonce expressément au remboursement des frais (ref. bulletin des impôts 5B-3-06)	Signature

Nom et signature du président de la CPRE-EE

Nom et signature du secrétaire général de la CPRE-EE

